

Syndicat des Mobilités de Touraine

Le Président

Tours, le

Objet : Convocation au Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que le prochain Comité du Syndicat des Mobilités de Touraine aura lieu le :

Jeudi 23 janvier 2020 à 18 heures

Salle Jean Germain, à l'Hôtel Métropolitain

60 avenue Marcel Dassault 37200 TOURS

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

1. Adoption du compte-rendu du Comité syndical du 12 décembre 2019
2. Budget 2020 - Débat d'orientations budgétaires
3. Ressources Humaines – Participation du Syndicat des Mobilités de Touraine à la consultation organisée par le centre de gestion pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel
4. Finances - Avance de trésorerie – placement de trésorerie
5. Exploitation - Approbation de l'avenant 1 à la convention de DSP passée avec Keolis
6. Exploitation - Approbation de l'avenant 1 à la convention de mutualisation de la radio numérique TETRA entre la ville de Tours, le Syndicat, la Métropole et Keolis
7. Exploitation - Convention portant sur la mise à disposition d'une dépendance du domaine privé de Tours Habitat
8. Ressources Humaines – Création d'un poste de rédacteur territorial
9. Versement transport - Exonération pour l'association Tours Emploi Services
10. Versement transport – Exonération de la fondation Bernard Vendre AMIPI
11. Ressources Humaines – Création d'un emploi non permanent de saisonnier pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité durant les périodes de forte fréquentation

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien amicalement,

Frédéric AUGIS



FAJ